



## AVIS

### **Objet : Résultats du test d'aptitude du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé – cycle de la Licence, session 23 juillet 2017**

Il est porté à la connaissance des candidats dont les noms figurent sur les listes ci-jointes, qu'ils sont admis au test d'aptitude du concours d'accès aux ISPITS, Cycle de la Licence, session du 23 juillet 2017.

Ces candidats doivent se présenter aux instituts où ils sont admis pour s'inscrire, le jeudi 14 septembre 2017 à partir de 8h30, munis des pièces suivantes :

- Une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ;
- L'original du baccalauréat ;
- L'original des relevés de notes délivré par l'académie dont relève le candidat ;
- Le formulaire d'inscription à l'Assurance Maladie Obligatoire des étudiants (AMO), rempli sur le site électronique <http://cme.enssup.gov.ma>, imprimé et légalisé.

Les candidats figurant sur la liste d'attente seront convoqués le 21 septembre 2017 selon l'ordre de mérite, pour le remplacement des candidats inaptes ou absents.

**NB : il est à signaler que les candidats non-inscrits dans un délai de 05 jours à compter du 14 au 20 septembre 2017 seront définitivement éliminés et remplacés par les candidats de la liste d'attente.**

Le Directeur des Ressources Humaines

Signé : M. Nouredine MAANA

